

Mauguio, le 09 Septembre 2015

Bonjour,

Ce courrier s'adresse aux participants à la réunion n° 200 du Comité Directeur du 08 Septembre 2015,
Messieurs :

- Pierre SARTRE
- Jean Marie SUQUET
- René PRADES

- Pierre HAUBOIS
- Gil PERRI
- Jacques TOUTAIN

- Pascal RIDAO
- Philippe SERGENT

pour apporter quelques précisions et commentaires qui me semblent indispensables.

Ma démission.

J'ai décidé mi-août, au vu du fonctionnement et de l'ambiance actuelle, de démissionner pour créer un choc salutaire à une remise en ligne du fonctionnement du Club.

On m'a demandé d'attendre la réunion du Comité Directeur prévue le 08 Septembre pour la présenter.

Il est vrai que ce n'est pas la date idéale, mais je ne pouvais pas attendre indéfiniment le jour où les « astres seraient alignés » pour le faire Et j'avais prévu pour ne pas gâcher la fête de l'annoncer, aux Membres du Club, après le 12 Septembre.... mais Pierre Sartre ne m'a pas laissé le temps de m'exprimer.

Je ne suis pas aussi « minable », comme me l'a dit Pierre Sartre, pour tout dynamiter et « savonner la planche », je souhaite aussi que le Club vive encore ...mais pas comme il vit aujourd'hui.

Néanmoins, je suis démissionnaire de ma fonction de président depuis hier soir, 08 Septembre 2015 et c'est Pierre Sartre, *Vice-Président*, qui est statutairement en charge du Club jusqu'à une prochaine réunion qu'il doit organiser pour proposer une nouvelle organisation ou éventuellement de nouvelles élections, si au moins 1/3 des Membres sont démissionnaires.

Mon analyse

Ma lettre de démission est **mon** analyse, honnête et sans concession de la situation du Club.

Cette analyse s'articule autour de 3 points principaux :

- Le manque de ressources disponibles à l'équipe actuelle qui pour diverses raisons ne peut faire face à l'énormité de la charge de travail.
- L'ambiance très délétère au sein de ce qui devrait être une équipe ...et ça c'est assez récent.
- Le manque d'implication des Instructeurs dans la vie du Club, et le manque chronique depuis des années d'un vrai Chef Pilote.

Le cas Jéléna Knezovic

J'ai été très étonné d'apprendre, par Pierre Sartre, que j'étais responsable de la démotivation de Jéléna. Je lui avais confié l'organisation des sorties Club en 2014 ... c'était et c'est, encore aujourd'hui, pour moi, une preuve de confiance, d'intégration ...et de motivation.

Je me permets de vous rappeler que Jelena a été élue à l'Assemblée générale 2014 et que pour des raisons professionnelles, elle a dû s'absenter plusieurs mois et qu'à son retour je lui ai demandé de reprendre cette activité qu'elle a abandonnée depuis.

Pendant la période, de Mars 2014 à Septembre 2015, il y a eu les 12 CD où elle était invitée :

- 183, 184, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 196, 199, 200

Elle n'a participé qu'à 4 (*ceux surlignés en jaune*), dont le 199 où elle a fait son courrier perso sans se préoccuper des affaires du Club.

Nous avons eu avec Jelena une mansuétude et une patience rare car statutairement 3 absences aux réunions entraînent automatiquement l'exclusion du Comité. (*Avoir article 11 des Statuts*)

Article 11 des Statuts

Seront considérés comme démissionnaires les Membres du Comité Directeur ou du Bureau, absents à trois réunions consécutives sans motif valable.

Jéléna n'a plus volé depuis Mars et ne semble plus être disposée à reprendre cette activité, alors sa démission s'impose d'elle-même, à quoi sert sa non présence ? à moins que nous appliquions l'article 11 des Statuts.

Quand Pierre Sartre m'accuse qu'être à l'origine de cette démotivation, c'est encore une fois un procès d'intention et une mise en cause purement gratuite et inadmissible.

Les autorisations au Baptême de l'Air

J'ai assisté hier soir, avec étonnement, à l'autorisation express à l'habilitation d'Alex aux baptêmes de l'air.

Alex a bien fait les choses, il a déposé, comme le précise le Manuel d'Exploitation, sa demande d'habilitation, qui aurait dû donner lieu :

- à une prise en compte par le Chef Pilote,
- à un vol de contrôle, avec approbation,
- à l'accord définitif par le Président en exercice,
- à la mise à jour de la liste des Pilotes habilités et à son affichage.

Comme le précise le DGAC 510-7

- [Décret n°98-884 du 28 septembre 1998 - art. 1 JORF 3 octobre 1998](#)

Le pilote membre de l'aéroclub est autorisé à effectuer des vols locaux par le président de l'aéroclub. Il doit être majeur, titulaire d'une licence de pilote professionnel avion ou hélicoptère ou d'une licence de pilote privé avion ou hélicoptère et, dans ce dernier cas, totaliser deux cents heures de vol au titre de la licence détenue, dont trente heures dans les douze derniers mois. Il doit être détenteur d'un certificat d'aptitude physique et mentale délivré depuis moins d'un an.

Et le Manuel d'Exploitation

Extrait du Manuel d'Exploitation- § 1.8.2.1 Vols Baptêmes de l'air

Ce type de vol ne peut être effectué que par des pilotes, ayant été contrôlés en vol et autorisés par un Instructeur et avoir été agréés par le Président de l'Aéro-club de Montpellier. (Article D510-7)

La liste des pilotes agréés est affichée dans le hall de l'aéro-club de Montpellier et tenue à jour

Pour un pilote non professionnel, outre les critères d'expérience récente, les exigences sont :

- 200 heures de vol minimum
- dont 30 sur 12 mois glissants
- certificat médical de moins d'un an.

Le vol ne devra pas dépasser 30 minutes pour respecter la Réglementation en vigueur. (Article D510-7)

Mais hier soir, une décision et un moment un peu surréalistes :

- petite discussion amicale entre Pierre Sartre et Pascal Ridao
- le Président n'est pas Responsable de cette décision
- bien sur l'accord du chef Pilote est suffisant
- Alors tu es d'accord ?
- alors, c'est OK...

mais que Pascal Ridao me fasse taire d'une façon péremptoire mais malheureusement fausse, en prétendant que seul son avis suffisait et que le Président n'avait rien à y voir, c'est faux et prouve seulement sa méconnaissance du sujet et des documents qu'il a lui-même aider à élaborer et qu'il a signés... très grave, mais symptomatique.

Ce ne sont que quelques tout petits exemples, pris au hasard dans tout le déballage de notre réunion d'hier soir mais qui révèlent bien la dégradation du mode de fonctionnement et l'ambiance actuels du Club.

Ce sont toutes ces petites dérives qui misent bout à bout au quotidien, ont fait déborder le vase ... et mènent le Club à la catastrophe.

..... et il y a en tellement d'autres.

Il est urgent de reprendre les commandes.

Bon courageje serai à vos côtés, pour la suite... if it's worth the money

Marc Chabassier
Membre du Comité Directeur